

Bureau des audiences publiques sur l'environnement

**Consultation publique sur le développement durable
De la production porcine au Québec**

Mémoire présenté par

La Société Coopérative Agricole de Langevin

**Ste-Justine
M.R.C. des Etchemins**

Ste-Marie, le 17 avril 2003

Introduction

Dans les dernières semaines, plusieurs groupes dont des coopératives sont venus vous présenter leur point de vue sur la production porcine au Québec et ses enjeux.

Nous voulons vous faire part des préoccupations d'un groupe de petits producteurs agricoles, regroupés en coopérative, qui ont choisi de continuer de vivre dans une région agro-forestière et pour qui la production porcine est un moyen de conserver des services en région et de poursuivre la croissance de leurs fermes laitières.

La coopération à Ste-Justine

La S.C.A. de Langevin et le magasin coop de Ste-Justine emploient 88 personnes, cumulent un chiffre d'affaire de plus de \$17 millions et un actif de près de \$9 millions partagés entre 1900 membres. Son territoire d'activité couvre la MRC des Etchemins.

La M.R.C. des Etchemins est une région agro-forestière située le long de la frontière de l'état du Maine à une heure de route au sud de la ville de Québec. La superficie agricole utilise seulement 3% du territoire; Elle a diminué de 24% depuis 10 ans laissant encore plus de place à la forêt qui occupe 85% du territoire. Alors que la population de Chaudière-Appalaches augmentait de 7% en 10 ans, celle des Etchemins baissait de 6%. L'exode rural est une préoccupation de tous les intervenants économiques. La M.R.C. est parmi les plus pauvres du Québec, elle se situe au dernier rang au Québec pour l'indice global de développement. Pour pallier ces contraintes, la Coop doit faire office de leader régional en aidant ses membres à développer leurs entreprises et leur région. Le succès de l'entreprise coopérative est la résultante d'un effort collectif.

Le Magasin coop exploite un marché d'alimentation, une quincaillerie et un centre commercial regroupant de nombreux services à la population tel que : médecins, dentiste, pharmacie, notaires, papeterie, restaurant et diverses boutiques. Grâce à la Coop, Ste-Justine est devenue un pôle majeur de services dans les Etchemins.

La division agricole regroupe une cinquantaine d'agriculteurs en majorité en production laitière; elle exploite une meunerie, un centre d'engrais minéraux et d'approvisionnement en productions végétales, un service d'approvisionnement en produits pétroliers. En production porcine elle exploite une maternité et sa pouponnière en sites séparés ainsi que deux naisseurs-finisseries à forfait. La majorité des porcs d'engraissements produits par la pouponnière sont vendus aux clients.

Un peu d'histoire

Dans les années 1940, les agriculteurs et les consommateurs, face à leur besoin de maintenir la viabilité de leur ferme familiale, décident de s'unir pour former une coopérative pouvant offrir des services collectifs en approvisionnement à la ferme et au foyer, ainsi que pour la mise en marché de leurs produits. Au début, la coopérative servait à écouler les divers produits de la ferme. Par la suite, une beurrerie écoule la production des fermes laitières, en 1956 la construction de la meunerie venait ajouter un service pouvant répondre aux besoins des membres. A la fin des années 1960, la restructuration de l'industrie laitière au Québec amena la fermeture de la beurrerie. A la même période les membres firent part de leur besoin d'avoir un approvisionnement en porcelets pour diversifier les activités de leur ferme laitière et ainsi en assurer la survie. C'est en 1970 que les membres de la Coop décident de la construction d'une maternité de 150 truies à proximité du village de Ste-Justine. C'était une très grosse unité de production pour l'époque, et elle permettait à plusieurs fermes familiales de rester en affaire. Ceci leur permettait de s'approvisionner en porcelets pour les engraisser à leur compte ou à forfait. Toujours en respectant le rythme de croissance des besoins des membres, la maternité est passé à 275 truies en 1975, à 400 en 1989 pour atteindre 600 en 1996. Cette façon de faire donnait l'occasion à des fermes existantes de compléter leurs activités en donnant la chance à la relève de s'établir ou en permettant de garder un employé à l'année et ainsi améliorer leur qualité de vie.

En 1998, un autre besoin des membres s'est fait sentir. Certains voulaient une unité de production capable de faire vivre une famille à temps plein au lieu d'avoir seulement un engraissement comme activité d'appoint. C'est ainsi que la Coop s'est impliqué au démarrage de deux fermes de type naisseur-finisser de 175 truies. Pour permettre un démarrage à zéro et rassurer les financiers, la Coop s'est impliquée en fournissant tous les animaux et en offrant un forfait aux producteurs qui n'ont qu'à fournir la main d'œuvre et les bâtiments. C'est une façon peu commune au Québec que de démarrer des naisseurs finisseurs à forfait.

Les projets

La disponibilité des terres permettant de répondre aux normes les plus strictes en environnement, d'autres membres souhaitent faire prendre de l'expansion à leur entreprise. Ainsi il y a sur la table un projet de 600 truies avec les trois sites nécessaires à la pouponnière et à l'engraissement et un projet naisseur-finisser de 225 truies. En plus du besoin d'expansion de leurs entreprises, les membres sentent une urgence d'occuper leur territoire avant que les «Barons du cochon» ne viennent le faire à leur place et à leur manière. Malheureusement le moratoire de juin 2002 a mis les projets sur la glace et eut un effet dramatique sur le développement de notre économie régionale. En effet des investissements immobiliers de \$5,000,000 étaient prévus. Ceux ci auraient généré des achats annuels d'environ \$2,000,000. Une dizaine d'emplois en dépendent et seraient bienvenue dans notre région. Un emploi créé en production porcine génère 3.15 emplois

indirects donc créera 31 emplois. Un dollar de valeur produite en production porcine génère 2,3 dollars d'activités économiques en région contribuant ainsi à leur vitalité économique.

La façon de faire Coopérative

Comme on l'a vu dans les paragraphes précédents la Coopérative a toujours agi en réponse aux besoins de ses membres et clients, au lieu d'imposer un modèle uniforme à tous. Ainsi, elle s'est adaptée aux changements. Les décisions sont toujours prises par un groupe d'agriculteurs (le conseil d'administration) dans l'intérêt des gens du milieu. Chez la plupart des gros intégrateurs l'orientation profite à une poignée de propriétaires qui dictent leur façon de faire, parfois au détriment des besoins réels des producteurs en place. Pour la coopérative, la production porcine est un moyen d'aider les agriculteurs à atteindre leurs objectifs de famille et d'entreprise, en continuant d'occuper le territoire des Etchemins au lieu de le voir retourner à la forêt, comme ce fut le cas de centaines d'hectares dans les dernières décennies. La production porcine, tout en respectant le rythme d'avancement des producteurs, permet le maintien de services de meunerie en région, maintien le dynamisme du milieu afin de ralentir l'exode rural dont la région est affectée. Garder une agriculture prospère aide aussi aux autres secteurs du milieu comme l'industrie touristique qui profite des beaux paysages agricoles, alors qu'un territoire complètement boisé n'attire pas autant les regards. De plus, elle permet l'utilisation des grains produits en région. Même si les sols dans la MRC des Etchemins sont pauvres en phosphore, la coopérative a pris l'initiative d'ajouter de la phytase dans ses moulées question d'être avant-gardiste et de diminuer les rejets de phosphore des porcs.

La Coopérative désire une cohabitation harmonieuse avec le voisinage. Bien que située à moins de un kilomètre du centre du village, la maternité Langevin n'a fait l'objet d'aucune plainte de la part des citoyens depuis sa construction en 1970. L'expertise technique des représentants de la Coop rassure les partenaires financiers qui sont à l'aise avec la formule de démarrage à forfait qui peut déboucher sur une exploitation à son compte lorsque la phase de démarrage est complétée et que l'entreprise est solide.

Des exemples de producteurs partenaires de la Coopérative.

Ferme Franky

La ferme Franky de Ste-Sabine est exploitée par Francis Guay et ses parents Louis-Philippe Guay et Hugette Fortier. Il est la troisième génération sur la ferme même si la paroisse est très jeune. La ferme laitière possède 30 vaches et les champs nécessaires à leur alimentation. Pour associer leur fils à l'exploitation ils avaient besoin de grossir le volume d'affaire de la ferme. Ils ont donc demandé à leur Coopérative de leur fournir la

possibilité d'avoir une porcherie d'engraissement. La ferme venait de vendre une partie de terrain à la Coop pour ériger une pouponnière qui servira de site 2 à la maternité de Ste-Justine. La conjointe de Francis y trouvera un emploi à temps partiel.

Ils ont donc procédé à la construction, en 1996, d'un engraissement de 1000 places qu'ils ont opéré à forfait pour le compte de la Coopérative. Le lisier leur fournissait la fertilisation nécessaire à leurs cultures. Après cinq ans d'opération, les résultats techniques étant excellents, ils décident d'acheter leur inventaire de porcs et d'opérer la porcherie à leur compte. La qualité sanitaire exceptionnelle des porcs de la S.C.A. de Langevin et les résultats techniques qu'ils leur permettent d'obtenir a décidé la famille à continuer leur relation d'affaire avec la coopérative.

Ferme Almilard inc.

Actionnaire Alain Lapointe et Michel Lapointe

Premièrement, nous sommes natifs de Montréal, et nous avons fait nos études dans cette grande ville. Pour ma part, j'ai complété une formation comptable à l'université et mon associé a une formation en technique et contrôle électrique. C'est facile de conclure que ce n'est pas l'agriculture qui est venue à nous mais bien nous qui sommes venus à elle. Nous sommes des passionnés d'agriculture, et avoir ma propre ferme représente mon plus grand défi, mon rêve. Ce défi demande beaucoup d'énergie mais nous nous sentons prêts à le relever. Notre but est de nous lancer en affaire. Développer notre propre ferme nous donnerait la possibilité d'avoir un emploi, de transmettre des valeurs à nos enfants en plus d'apporter des retombés économiques très importants dans la région. Sans oublier lorsque notre retraite sonnerait, ces investissements nous assureraient des revenus qui compenserait largement l'énergie consacrée à l'établissement de notre entreprise porcine. Je désire réaliser ce projet qui nécessite des investissements en immobilisation de 1,3 millions pour la construction d'une maternité de 600 truies plus 400 places en engraissement de cochettes. Le site choisi est éloigné de 800 mètres de la route et dissimulé derrière un écran boisé.

La réalisation de ce projet a nécessité jusqu'à présent des déboursés de \$27,310 pour la présentation de notre demande de permis à l'environnement. Le moratoire, que nous espérons temporaire pour notre région, a ralenti l'ardeur que nous avons à bâtir notre propre entreprise porcine. La lourdeur administrative est un irritant à se lancer en affaire. Heureusement nous pouvons compter sur notre coopérative locale qui nous apporte tout le soutien nécessaire. La disponibilité et l'efficacité de l'équipe Coop ainsi que le professionnalisme et le respect mutuel, dont ils font preuve, nous sécurisent dans la réalisation de ce projet. L'accès à la génétique et à l'expertise de tout le réseau de la Coopérative fédérée de Québec qu'à notre coop locale, vient renforcer la confiance que nous avons envers notre Coop pour la choisir comme partenaire d'affaire

Espérant que vous prendrez en considération tous ces éléments afin qu'un déblocage du dossier se fasse à très court terme, pour que nous puissions vivre de notre entreprise en harmonie avec notre milieu.

Ferme Guylou inc.

Bonjour, je me présente, Christian Lapointe, je suis le fils d'un producteur agricole et désireux d'être producteur associé à la ferme familiale. Je suis présentement en formation en production porcine et lorsque mes études seront terminées, je désire construire un complexe porcin naisseur & finisseur de 225 truies. Ce projet est en préparation depuis près de deux ans. La construction nécessitera des investissements de \$1,436,831 selon les estimations de février 2002. Jusqu'à présent des déboursés de l'ordre de \$35,000 ont été fait pour les préparatifs de ce projet qui fût paralysé en mai dernier. Bien sur, le partenariat avec notre coopérative locale est nécessaire tant pour s'assurer d'un revenu garanti pour les premières années d'exploitation que pour se procurer une génétique permettant la croissance de notre entreprise porcine, tout en bénéficiant de l'expertise du réseau coopératif.

Ferme Guylou exploite une ferme laitière de 50 vaches et acéricole de 12,000 entailles en plus de la culture des céréales qui se fait sur des sols pauvres en phosphore qui nécessitent un amendement minéral annuel. Cette ferme est la propriété de mes parents mais dans le futur j'aimerais devenir actionnaire avec mon frère qui se spécialise dans la production laitière. Notre but est de prendre la relève de la ferme familiale qui est la seule dans notre rang.

Je vous demande que, dans la mesure de vos pouvoirs, vous me permettiez de vivre de la profession agricole. J'ai investi dans ma formation et je désire m'établir dans mon milieu familial.

Merci !

Ferme JLT Vachon SENC.

Bonjour, mon nom est Lisa Vachon et je travaille en production porcine sur la ferme familiale. Je suis co-proprétaire de la ferme avec mon père et mon frère. Mon père, à 76 ans, demeure toujours très actif sur la ferme. Il exploite un troupeau de 150 vaches à bœuf, qui deviendra, avec les années, la responsabilité de mon frère. Même si elle est située près d'un terrain de golf, d'un lac de villégiature et d'un centre de santé la ferme porcine cohabite harmonieusement avec son voisinage. Le lisier produit par la ferme

porcine est valorisé sur nos terres et nous permet d'économiser sur l'engrais chimique qu'on a besoin pour nos grains et le foin pour les vaches.

J'assume entièrement la responsabilité de la ferme porcine naisseur & finisseur de 175 truies, construite en 1998 avec des investissements qui ont atteint les \$900,000. J'ai une formation en production porcine du centre de formation agricole de St-Anselme. C'est grâce à l'exemple de détermination que mon père m'a transmis que je me suis assurée un emploi et une carrière en agriculture.

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans un partenaire très précieux dans ce genre d'exploitation soit ma coopérative locale S.C.A. de Langevin. Ma coopérative a fait l'élaboration des pro forma du projet à l'époque, la demande de permis, la demande de financement, la supervision de la construction en plus de nous garantir un revenu par la signature d'un contrat à forfait. Être à forfait, ça veut dire que les animaux sont la propriété de la coopérative mais nous avons l'opportunité d'en devenir propriétaire lorsque l'entreprise pourra se le permettre. La coopérative nous fournit également une génétique permettant de nous démarquer au niveau provincial parmi les meilleurs producteurs (1^{er} prix Agrepp Sud-est 2003). Pour ma ferme, la coopérative assume un suivi technique de première classe, essentiel dans la réussite en production porcine.

Madame et messieurs les commissaires, je vous demande de prendre en considération le fait que la production porcine peut facilement cohabiter dans nos petites campagnes en préconisant d'abord la ferme familiale sans nécessairement dicter des modèles précis. Les producteurs doivent avoir la latitude nécessaire à leur développement en autant qu'ils agissent respectueusement. Dans la région, nous avons encore l'espace nécessaire à l'établissement de fermes. La production porcine aide au maintien des services et des emplois dans une région souvent oubliée quand il est question de retombés économiques. Cette même production est très bien contrôlée avec des lois, normes, règlements et bureaucratie à outrance.

Merci !

Avec Coop c'est pas pareil

Les coopératives sont gérées par des agriculteurs qui prennent des décisions qui les avantagent tant au niveau affaires, social que familial. Au fil des ans elles ont développé une expertise technique enviable capable de répondre aux besoins de différents types de producteurs quelle que soit sa situation. Elles sont présentes dans toutes les régions du Québec et ont à cœur le développement local en harmonie avec le milieu. On n'exploite pas le milieu pour en retirer seulement un avantage économique mais pour que ses gens puissent vivre dans leur milieu et en tirer un niveau de vie convenable de toutes les façons.

Nous demandons aux commissaires de ne pas fixer de modèle trop précis de ferme puisque plusieurs modèles sont nécessaires pour que tous puissent voir les besoins de leur situation familiale satisfaits. Les besoins de développement sont nécessaires autant pour le naisseur finisseur que pour la Coopérative qui produit des porcelets à partir de 600 truies pour fournir ses membres en porcs d'engraissement. Nous souhaitons que vous teniez compte que les coopératives, mieux que quiconque, peuvent répondre aux besoins des agriculteurs. Considérez le fait que les régions où il y a de la place pour le développement ne doivent pas payer pour celles qui sont en surplus. Il est urgent pour notre région que le moratoire soit levé dans les plus brefs délais.